Image not found or type unknown

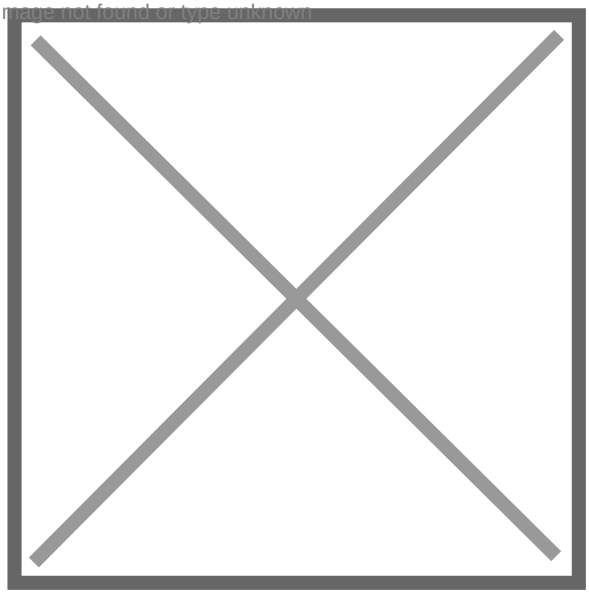

Droit de visite aux demi-frères

Par **Cathy**, le **29/04/2008** à **15:15**

J'ai 26ans et mes parents ont divorcé il y a 5ans,je ne faisais plus partie du domicile familial.
Mon père s'est remarié et a fait 2 garçons qui ont actuellement 4ans et 6 mois.
Je suis marraine du plus grand des 2.
A ce jour mon père refuse que je vois mes 2 demi-frères pour une raison non connue.
A t'il le droit de m'empêcher de voir mes demi-frères?
merci de votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés